

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2023
LISTE DES DELIBERATIONS

**ESPACE CYBER BIBLIOTHEQUE - SYSTEME INTEGRE DE
GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE – ESPACE NUMERIQUE**

approuvée

Autorisation donnée au Maire pour :

- Intégrer la consultation des entreprises avec les communes de Hénon, Moncontour, Plémy, Quessoy et Trédaniel pour l'acquisition du SIG de la bibliothèque.
- Procéder à l'acquisition de matériels nécessaires aux besoins de l'espace numérique.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES
CONVENTION D'EXERCICE TEMPORAIRE par la COMMUNE

approuvée

Autorisation de signature de la convention approuvant les modalités par lesquelles Lamballe Terre & Mer et la commune de LANDEHEN conviennent de l'organisation du service public de gestion des eaux pluviales urbaines sur le territoire communal jusqu'au 31 décembre 2024.

**ZONAGE POTENTIEL EOLIEN – AVIS SUR EBAUCHE de
PROJET EOLIEN**

Approuvée

- *vu le Plan Climat Air Energie Territorial délibéré en Conseil Communautaire et soumis actuellement à l'avis du Préfet,*
- *Vu le projet porté par la Société Renner Energies,*
- *Considérant que la phase du PCAET mettant en place la stratégie de développement cohérent des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire des 38 communes, ne sera engagée qu'à l'issue de l'approbation du PCAET.*
- *Considérant que les communes doivent définir des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables qui ne sont actuellement pas identifiées,*
- Prise d'acte du PCAET de Lamballe Terre et Mer :
 - qui définit la stratégie de production des énergies renouvelables et les potentiels théoriques selon le type d'énergie : biogaz, photovoltaïque, éolien...
 - dont la phase de mise en place des actions n'est pas encore intervenue.
- Rappel fait de l'étude avec le SDE sur les capacités de certains bâtiments communaux à recevoir du photovoltaïque en toiture avec deux bâtiments concernés : la salle des fêtes et la mairie.
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables réalisées à l'issue de la phase de mise en place des actions du PCAET à venir.
- Décision en conséquence, de ne pas donner suite au projet éolien présentée par la société Renner Energies.

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2023

**TRAVAUX EN FAVEUR DE LA SECURITE et DE
L'ACCESSIBILITE - Aménagement de bourg : Rues de la Ville
Commault et des Roseaux - DEMANDE D'AIDE DE L'ETAT – DETR
et DSIL 2024**

approuvée

Approbation du plan de financement et sollicitation de l'aide de l'Etat au titre de la DSIL 2024 et de la DETR 2024 (en complément à la DETR 2023).

**LOTISSEMENT DU CLOS DU MARCHIX : INTEGRATION DU
RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC.**

approuvée

Autorisation d'intégration du matériel éclairage public du lotissement du Clos du Marchix dans le domaine communal.

LOTISSEMENT DE PEMINIER 2 : AVENANT CO-TRAITANCE.

approuvée

Approbation de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre : intégration d'un nouveau co-traitant pour la mission Paysage, sans modification du montant du marché initial.

COMPLEXE SPORTIF - RESEAU EAUX PLUVIALES .

approuvée

Décision de réaliser les travaux sur le réseau eaux pluviales sur le site du complexe sportif afin d'évacuer l'eau de pluie aux abords du pumtrack.

**PROPOSITION DE COMPOSITION DE LA CONFERENCE REGIONALE
DE LA POLITIQUE DE REDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES
SOL EN BRETAGNE**

approuvée

Avis favorable donné à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols, proposée par le Président de la Région Bretagne incluant quarante-et-un membres.

**Le Maire certifie avoir publié la présente liste des délibérations le 15
décembre 2013**

Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

